



Conservatoire du littoral

Aix-en-Provence, le 06 juin 2017

*La déléguée adjointe de rivages
Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Monsieur DIAZ
Directeur Général
SA Paul Ricard
ILE DES EMBIEZ
LE BRUSC
83140 SIX FOURS LES PLAGES

Affaire suivie par : Caroline ILLIEN

Objet : Autorisation de prélèvement *Rattus rattus* (rat noir) – Les Embiez
Réf. : SS/CI/2017/299

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du projet de restauration écologique de l'île du Grand Rouveau (propriété du Conservatoire du littoral, voisine des Embiez), une opération de dératisation aura lieu du 10 juillet au 11 août 2017, portée par le Conservatoire du littoral et la ville de Six Fours, et réalisée par AGIR écologique, prestataire retenu pour cette mission.

Dans le but de constituer une base de référence génétique essentielle et d'anticiper sur les éventuelles dynamiques de recolonisation, une collecte d'échantillon prélevés sur les populations de Rat noir proches (Ile des Embiez, Ile du petit Rouveau) doit être constituée.

Un minimum de 30 échantillons par population doit être collecté. Le protocole envisagé sur l'île des Embiez consisterait à installer un maximum de 30 ratières (pièges mécaniques), distantes de 10 mètres les unes des autres, appâtées (mélange de flocon d'avoine, huile de sardine, beurre de cacahuète), et relevées tous les jours jusqu'à constituer l'échantillon recherché. La collecte des échantillons serait effectuée par les équipes en charge du projet et l'implantation des ratières pourra être déterminée en concertation avec vos équipes de façon à ne pas être dérangeantes.

Je sollicite par ce courrier, l'autorisation de la SA Paul Ricard, afin de permettre aux équipes de réaliser ces prélèvements durant la période d'intervention, et reste à votre disposition pour tout complément d'information permettant d'étudier ensemble la faisabilité de cette opération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Sophie SEJALON

Copies : Mairie de Six-Fours-les-Plages

